

CAL
EA9
R95f
1976

DOCS

Le Commonwealth



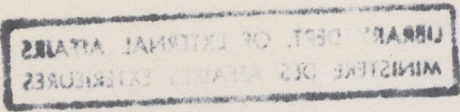
Page documentaire 95

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

Le Commonwealth

(Révisé en octobre 1976)

43-272-0756



Direction des services de l'information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

On peut reproduire cette brochure en toute liberté, qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière d'indiquer la date de parution).

Les brochures appartenant à la série des Pages documentaires peuvent s'obtenir auprès des ambassades, hauts-commissariats ou consulats canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit d'aucune représentation diplomatique, prière de s'adresser à la Direction des relations publiques du ministère des Affaires extérieures (Ottawa, K1A 0G2).

Au fur et à mesure que les colonies de l'Empire britannique devenaient souveraines et indépendantes, nombre de leurs dirigeants acquéraient la conviction qu'en raison de l'emploi d'une langue commune et de l'affinité des mœurs, des institutions et des méthodes de travail de leurs peuples, il serait bon de remplacer le vieil Empire par une association. C'est ainsi que devait naître le Commonwealth actuel. Le Commonwealth (ou Commonwealth des nations) est une libre association de 36 pays indépendants répartis sur six continents et situés en bordure de cinq océans¹. La Papouasie-Nouvelle-Guinée (16 septembre 1975) et les îles Seychelles (28 juin 1976) sont les deux derniers pays à s'y être joints lors de leur accession à l'indépendance. La république indépendante de Nauru, quant à elle, jouit d'un statut spécial: elle peut participer à toutes les réunions et activités du Commonwealth sauf aux réunions des chefs d'État.

La diversité des races, des langues, des religions et des cultures que l'on rencontre au sein du Commonwealth est prodigieuse. Celui-ci forme une association unique en son genre. Elle permet à des personnalités spécialisées dans divers domaines de se réunir sans formalisme pour échanger en toute confiance leurs points de vue sur une multitude de sujets et essayer de déterminer la meilleure voie à suivre. Face à un monde menacé par la division, un monde où religions, idéologies, races, régions ou niveaux de développement économique sont autant de facteurs de discorde, l'association du Commonwealth parvient à s'élever au-dessus des intérêts nationaux et à envisager les problèmes des pays qui la composent dans une seule et même perspective.

Les principes de l'association furent exprimés de façon très éloquente dans la Déclaration du Commonwealth, publiée à Singapour à l'issue de la Conférence des chefs d'État du Commonwealth (1971)². Cet énoncé des principes communs à tous affirme la croyance des membres du Commonwealth dans les Nations Unies et les efforts

¹L'annexe A comprend une liste des membres.

²L'annexe D comprend le texte de la Déclaration.

qu'elles font pour favoriser la paix et l'ordre dans le monde; à la liberté individuelle et au droit inaliénable de tous les citoyens de participer à l'édification de la société dans laquelle ils vivent; au caractère condamnable des préjugés raciaux et de la discrimination; aux principes de la dignité humaine et de l'égalité des hommes et à l'iniquité de la domination coloniale; à la nécessité de faire disparaître progressivement les inégalités dans la répartition des richesses dans le monde; et au rôle du Commonwealth en tant que moyen d'encourager la collaboration internationale. Dans la poursuite de leurs objectifs, les membres du Commonwealth croient pouvoir donner un exemple positif de collaboration entre les diverses nations, collaboration qui est indispensable à la paix et au progrès du monde moderne.

Au sens le plus large, le Commonwealth regroupe, autour de ses États membres, des États qui jouissent d'une pleine autonomie interne et sont associés à un membre du Commonwealth pour les besoins de la politique étrangère et de la défense; des protectorats; des territoires sous tutelle administrés par un membre agissant au nom des Nations Unies, et des territoires qui dépendent encore d'un État membre. Avec ces dépendances, le Commonwealth englobe le cinquième de la superficie terrestre, et sa population dépasse 935 millions de personnes.

Parmi les trente-six États membres de plein droit, seize ont gardé une monarchie constitutionnelle. La reine Elizabeth II est le chef d'État du Canada et de onze autres États membres. En Malaisie, les neuf dirigeants héréditaires des États malais de l'ouest de la Fédération élisent un souverain parmi eux. Celui-ci devient le chef d'État de l'ensemble du pays. Lors de leur accession à l'indépendance, deux pays membres, le Lesotho et le Souaziland, ont proclamé leurs Grands Chefs rois et chefs d'État. Le Royaume du Tonga a conservé un régime monarchique après avoir repris de la Grande-Bretagne, en 1970, la direction de ses affaires étrangères. Vingt membres de l'association ont adopté le régime républicain, mais tous les membres reconnaissent le monarque britannique comme symbole de leur libre association et comme chef du Commonwealth.

États associés au sein du Commonwealth

Un «État associé» est un État ayant accédé à une autonomie interne totale mais qui, en matière de défense et d'affaires extérieures, continue à dépendre de la Grande-Bretagne. Cette association est libre et volontaire; un État peut à tout moment proclamer son indépendance.

Dans la région des Antilles, Antigua, Saint-Christophe-Nièvres-Anguilla, la Dominique, Sainte-Lucie et Saint-Vincent sont connus sous le nom d'États associés des Indes occidentales (EAIO) et, en vertu d'un accord avec la Grande-Bretagne, ils en exercent les pouvoirs dans un large secteur des relations extérieures. La Grande-Bretagne se charge aussi des affaires extérieures du Brunei, sultanat de la côte nord-ouest de Bornéo, et participe à l'élaboration des dispositions relatives à la défense de cet État. Le Brunei est un protectorat de la Grande-Bretagne depuis 1888. Pour ce qui est de la Rhodésie du Sud, avant sa déclaration unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965, elle était une colonie britannique autonome. A la suite de la proclamation illégale, le gouvernement de la Grande-Bretagne a voté la Loi sur la Rhodésie du Sud (1965) qui déclare qu'elle a toujours le statut de dominion de Sa Majesté et qu'elle continue de relever de la compétence et de la responsabilité du Gouvernement et du Parlement de Grande-Bretagne. Les îles Cook, dans le Pacifique-Sud, jouissent aussi d'une pleine autonomie interne mais elles ont choisi de s'associer à la Nouvelle-Zélande; le 19 octobre 1974, l'île Niue a opté pour un statut semblable. Les habitants de ces deux territoires sont citoyens de la Nouvelle-Zélande³.

Territoires dépendants

Dans le vocabulaire du Commonwealth, les «territoires dépendants» désignent environ 25 colonies et territoires sous tutelle qui exercent leur autonomie à des degrés plus ou moins importants. La plupart d'entre eux dépendent de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. De nouveaux membres sont recrutés parmi les États associés et les dépendances, à leur accession à l'indépendance, peuvent demander aux chefs des gouvernements membres du Commonwealth de les admettre comme membres de plein droit de cette association⁴.

Faits saillants dans l'évolution du Commonwealth

Le Commonwealth est le fruit d'une évolution de l'Empire britannique, qui a commencé au XIX^e siècle et dont plusieurs étapes importantes sont liées à l'histoire du Canada. Les faits saillants sont nombreux, mais comme point de départ, on pourrait choisir l'année 1839. Cette année-là, le *Rapport de lord Durham* était publié à la suite

³Annexe B (liste des États associés et des territoires autonomes)

⁴Annexe C (liste des grands territoires encore dépendants indiquant leur lien avec une puissance métropolitaine)

d'une enquête sur les causes des rébellions survenues dans le Haut-Canada et le Bas-Canada en 1836-1837. Parmi les recommandations formulées par lord Durham, l'une des principales était d'accorder une pleine autonomie interne aux gouvernements des colonies pour toute affaire qui les concernait. Selon les recommandations de lord Durham, le gouvernement impérial n'exercerait son autorité et ses fonctions que dans les domaines indispensables au maintien de l'unité impériale, dont le contrôle des relations étrangères, la réglementation du commerce, les révisions de la constitution et la vente des terres domaniales. Tous les autres pouvoirs et fonctions, dont ceux ayant trait à la dépense des fonds publics, seraient transférés aux gouvernements coloniaux qui les attribueraient à des conseils exécutifs responsables devant des Assemblées législatives élues. Les gouvernements coloniaux n'exerceraient ces pouvoirs et fonctions qu'aussi longtemps qu'ils conserveraient l'appui de la majorité des assemblées. Après l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada en 1840, cette recommandation a été appliquée progressivement et reconnue officiellement lorsque l'Acte, pour indemniser les personnes du Bas-Canada dont les propriétés avaient été détruites durant la rébellion, fut accepté par le gouverneur général, lord Elgin, et le Gouvernement britannique en 1849. Cette loi établissait effectivement le principe de la pleine autonomie des gouvernements coloniaux en ce qui concernait la vaste gamme des questions relevant directement de leur compétence. Par la suite, ce principe d'un gouvernement responsable jouissant d'une grande autonomie à l'égard des questions intérieures a été largement appliqué dans tout l'Empire britannique. Son application générale entraîna d'immenses changements. En 1857, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Canada est devenu le premier dominion autonome; l'Australie a acquis le statut de dominion en 1901, la Nouvelle-Zélande en 1907 et l'Afrique du Sud en 1909. On peut sans doute considérer que la naissance du Commonwealth britannique, en tant qu'association distincte de l'Empire britannique, date de 1897, année où se tint la Conférence des colonies de Londres. Cette conférence était réservée aux représentants de la Grande-Bretagne et des colonies pourvues de gouvernements responsables. Lors de la Conférence des colonies de 1907, il a été décidé qu'à l'avenir on appellerait ces rencontres «Conférences impériales» afin de refléter le nouveau statut des dominions⁵.

⁵La liste des conférences figure à l'annexe E.

Des changements importants sont survenus entre 1914 et 1939, époque où le Canada et les autres dominions autonomes ont assumé une part grandissante de responsabilités dans la conduite de leurs relations avec d'autres pays. A la fin de la Première Guerre mondiale, le Canada, appuyé parfois par les autres dominions, a réussi à affirmer son indépendance par rapport à la puissance impériale grâce à des accords et à des précédents qui, à leur tour, ont jeté les bases de l'évolution politique ultérieure. Dès 1919, lors des négociations de Versailles, les dominions obtinrent le droit de représentation distincte aux conférences internationales, et, dans les années 20, le droit à la représentation diplomatique dans les pays étrangers. Ces modifications apportées à la nature de leurs relations avec l'Empire firent l'objet du communiqué publié à l'issue de la Conférence impériale de 1926. Reprenant les recommandations présentées dans la déclaration de Balfour, le communiqué définissait la Grande-Bretagne et les dominions comme «des communautés autonomes au sein de l'Empire britannique, égaux en statut, et n'étant en aucune manière subordonnés les uns aux autres tant pour leurs affaires intérieures qu'extérieures, quoique unis par une allégeance commune envers la Couronne, et librement associés comme membres du Commonwealth des nations britanniques». Le Statut de Westminster (1931) traduisit sous forme de loi les décisions prises en 1926, et établit que les pouvoirs législatifs des Parlements des dominions étaient égaux à ceux du Parlement britannique.

La Conférence impériale de 1926 a également été à l'origine d'une réorientation importante des rapports entre les dominions. Avant l'époque de la Première Guerre mondiale déjà, ces derniers étaient représentés à Londres par des hauts-commissaires qui négociaient directement avec les autorités britanniques⁶. Lorsqu'il fut décidé, à la Conférence de 1926, que les gouverneurs généraux des dominions ne représenteraient plus le gouvernement britannique mais plutôt la Couronne, celui-ci se fit représenter dans les dominions par des hauts-commissaires. Ces derniers ont graduellement assumé des fonctions diplomatiques et ont commencé à jouer le rôle d'intermédiaires entre les dominions et la puissance impériale; puis les dominions eux-mêmes échangèrent des hauts-commissaires. (Les hauts-commissaires se distinguent des ambassadeurs principalement en ce

⁶Le premier haut-commissaire du Canada à Londres fut nommé en 1880.

qu'ils sont accrédités auprès des chefs de gouvernement plutôt que des chefs d'État.) Aussi cette pratique s'est-elle perpétuée bien que nombre de pays du Commonwealth ne reconnaissent plus le souverain d'Angleterre comme leur chef d'État commun. Elle reflète les relations spéciales qui unissent les membres de l'association. Actuellement, la plupart des pays membres du Commonwealth échangent des hauts-commissaires entre eux aussi bien qu'avec la Grande-Bretagne.

Découlant en partie de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement d'indépendance des colonies de l'Asie du Sud et du Sud-Est devient irrépressible. Le 15 août 1947, le sous-continent indien fut divisé en deux États souverains: l'Inde et le Pakistan. Un an plus tard, Ceylan (Sri Lanka depuis 1972) accédait aussi à l'indépendance.

Un grand pas fut fait dans l'évolution du Commonwealth moderne peu après la naissance de ces nouveaux États. Lorsque l'Inde décida de devenir une république tout en souhaitant demeurer au sein du Commonwealth, l'allégeance commune envers la Couronne cessa d'être le critère essentiel de l'appartenance à l'association. En 1949, le communiqué de la Conférence des premiers ministres définit le nouveau rôle du monarque britannique au sein du Commonwealth, à savoir, celui d'un symbole de la libre association de ses États membres indépendants et, à ce titre, de chef du Commonwealth. Cette nouvelle définition a permis à de nombreux pays dont les constitutions sont différentes de demeurer ou de devenir membres du Commonwealth.

Par suite de l'accession à l'indépendance de presque tous les pays africains au cours des années 60, les adhésions au Commonwealth se sont multipliées; en effet, les anciennes colonies anglaises ont décidé de ne pas s'en retirer à l'exception du Soudan, du Cameroun britannique et du Togoland méridional. Cette étape décisive de l'évolution du Commonwealth a confirmé le caractère multiracial de l'association. Cette réalité devint évidente lors de la Conférence des premiers ministres à Londres, en mars 1961, quand, avec le consentement du premier ministre d'Afrique du Sud, les représentants du Commonwealth discutèrent de la politique raciale de ce pays. Un si grand nombre de représentants exprimèrent leur désapprobation au sujet des principes de l'apartheid contenus dans la nouvelle Constitution de l'Afrique du Sud, que le premier ministre de ce pays décida de réétudier le désir qu'avait manifesté son gouvernement de demeurer au sein du Commonwealth, et se retira de l'association par la suite.

La question de la domination de la Rhodésie par la minorité blanche a aussi été l'une des principales préoccupations de l'association. Le Comité des sanctions a été établi par les chefs d'État du Commonwealth réunis à la Conférence de Lagos en janvier 1966, notamment afin de réviser régulièrement l'effet des sanctions imposées par l'ONU au gouvernement de la Rhodésie ainsi que les obligations particulières qui, éventuellement, découleraient de la tâche que s'est donnée le Commonwealth de venir en aide à la Zambie lorsque l'application, par ce pays, des sanctions prévues serait source de difficultés pour son économie. (En 1976, le Commonwealth a accordé une aide analogue au Mozambique, bien que ce pays ne fasse pas partie du Commonwealth.) Le Comité se réunit habituellement une fois l'an. Le principe de l'égalité raciale a été réaffirmé dans les nombreux communiqués publiés à l'issue des Conférences des premiers ministres, et il a été nettement confirmé dans la Déclaration du Commonwealth, lors de la Conférence des chefs de gouvernement réunis à Singapour.

Cette évolution du Commonwealth a amené un certain nombre de pays à s'en retirer ou à ne pas y adhérer. Le dernier retrait — celui du Pakistan — (30 janvier 1972), fut motivé par le fait que certaines nations du Commonwealth reconnaissaient le Bangladesh, l'ancien Pakistan oriental. L'Afrique du Sud, quant à elle, a rompu ses liens avec l'association parce qu'elle en désapprouvait la nouvelle orientation (31 mai 1961). La République d'Irlande s'en était dissociée le 18 avril 1949, après 20 ans de relations tendues avec la Grande-Bretagne. Enfin, ses aspirations grandissantes, pour une autonomie totale vis-à-vis de la Grande-Bretagne, ayant été aiguisées par l'occupation japonaise, au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Birmanie a rejeté les modalités d'association établies dans la déclaration de Balfour, et a opté, le 4 janvier 1948, pour le retrait en faveur de l'indépendance.

Nature de l'association du Commonwealth

Les fonctions essentielles du Commonwealth se définissent en deux mots: consultation et coopération. Comme l'indique le paragraphe liminaire de la Déclaration du Commonwealth, les gouvernements des pays membres du Commonwealth se consultent et collaborent pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale. Ces pays ont toute liberté d'appar-

tenir à d'autres groupements, associations ou alliances, ou, bien entendu, d'adopter une politique de non-alignement. Ils ne sont pas tenus de prêter leur assistance à un autre membre en cas d'agression, quoique la décision de l'un d'entre eux de ne pas agir, en un tel cas, ne manquerait pas d'inquiéter les autres. Au début, les relations commerciales étaient la principale source de cohésion. Puis, avec le processus naturel de la croissance économique et de la libéralisation du commerce multilatéral survenu après la Seconde Guerre mondiale, le système préférentiel du Commonwealth a perdu de son importance. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, le 1^{er} janvier 1973⁷, devait lui porter un autre coup. Cependant les liens commerciaux entre les pays du Commonwealth, d'un point de vue général, gardent leur importance, surtout du point de vue des nations en développement que la Grande-Bretagne d'ailleurs s'est efforcée d'aider dans leurs négociations avec la CEE, afin que celle-ci leur accorde, à titre de pays associés, des conditions favorables à leur croissance économique.

Le Commonwealth, il faut le souligner, est une association internationale et n'est donc pas, au contraire des Nations Unies ou de l'Organisation des États américains, une organisation internationale dotée d'une charte assignant des pouvoirs et des responsabilités, d'une hiérarchie s'appuyant sur des conseils et des comités chargés d'adopter — à la majorité — des résolutions officielles, sur diverses questions politiques et autres d'ordre international, après les avoir officiellement débattues. Le Commonwealth ne possède enfin aucun organe exécutif permanent. Il n'a pas été créé à un moment défini par la volonté de ses membres de poursuivre une politique particulière ou de s'attaquer à la résolution de problèmes précis. Au contraire, le Commonwealth a évolué lentement, au rythme des initiatives et des aspirations de ses membres, et, à leur demande, il a mis en œuvre divers programmes et activités dans de multiples domaines.

Le Secrétariat du Commonwealth

Cependant, en 1975, les chefs de gouvernement du Commonwealth décidaient de doter l'association d'un Secrétariat afin de faciliter la

⁷Bien que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE ait entraîné la fin de l'accord commercial qu'il avait conclu avec le Royaume-Uni ainsi que l'abolition des tarifs préférentiels dont il jouissait sur le marché britannique, le Canada n'a pas encore modifié les arrangements préférentiels dont la Grande-Bretagne et d'autres pays du Commonwealth bénéficient sur son marché. De plus, un traitement préférentiel mutuel a été accordé à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande et des produits provenant de pays faisant partie des Antilles du Commonwealth bénéficient d'un accès préférentiel aux marchés canadiens.

consultation entre les membres et d'administrer des programmes de coopération. Le Secrétariat témoigne de «l'esprit de coopération qui anime le Commonwealth»; il se compose de représentants de plus de vingt pays du Commonwealth. Tous les États membres versent une contribution à son budget. Le Secrétariat rend compte de ses activités à l'ensemble des gouvernements du Commonwealth. Il est dirigé par un secrétaire général qui a des contacts directs avec les chefs de gouvernement. Sa fonction est de créer des conditions propices à des échanges de vues dans un climat de bonne entente, de confiance et de simplicité, et depuis sa création, il constitue un centre de communications multilatérales entre les gouvernements du Commonwealth. Il sert aussi d'organe de centralisation et de liaison aux diverses institutions spécialisées et fonctionnelles du Commonwealth. Ses responsabilités sont les suivantes: faciliter et promouvoir la consultation bilatérale et multilatérale entre les membres, préparer et distribuer des mémoires sur les questions internationales qui intéressent particulièrement les pays membres, effectuer des études sur diverses questions d'ordre social, administratif, économique et culturel, organiser les nombreuses réunions du Commonwealth et y assurer les services de secrétariat.

Le premier secrétaire général du Commonwealth a été Arnold Smith, diplomate canadien qui a pris sa retraite en 1975 après 10 ans à ce poste. Son successeur, Shridath S. Ramphal, ancien ministre des Affaires extérieures et de la Justice de la Guyane, a déjà montré l'intérêt qu'il voue à un Commonwealth actif et ouvert sur le monde.

Réunions du Commonwealth

Le Commonwealth est devenu pour les gouvernements un organe de consultation de plus en plus utile et ce, à tous les niveaux. Au niveau supérieur ont lieu les conférences des chefs de gouvernement qui se tiennent maintenant tous les deux ans dans les diverses capitales des pays membres. La dernière eut lieu à Kingston (Jamaïque) en 1975. On peut mentionner au nombre des conférences tenues ces dernières années, celles de Lagos (Nigeria) en 1966, de Londres en 1969, de Singapour en 1971 et d'Ottawa en 1973. La prochaine réunion aura lieu à Londres du 8 au 16 juin 1977, les chefs de gouvernement ayant décidé à leur réunion de 1975 de s'y rencontrer à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'accession de la Reine Elizabeth au titre de chef du Commonwealth. Le fait que, pour la première fois, en huit

ans, les chefs de gouvernement se réuniront à Londres prouve bien que le Commonwealth moderne est «à la fois décentralisé et non anglocentrique». Les réunions des chefs de gouvernement sont privées et confidentielles; elles permettent aux dirigeants des pays membres de se rencontrer à titre individuel (non en délégations) et visent avant tout à leur fournir l'occasion de discuter de questions d'actualité internationale (économiques, politiques et autres) qui les intéressent et, entre autres, de faire une étude comparative de leurs modes de gouvernement. L'absence de protocole et l'atmosphère détendue de ces discussions favorisent des échanges de vues directs et permettent d'éviter les débats stériles et vides de sens. On a douté à un certain moment que l'esprit de franchise et le caractère intime de ces réunions ne durent qu'un temps; il était à craindre qu'avec l'augmentation du nombre des membres, le manque de points de rapprochement ainsi que les disparités économiques et l'importance croissante des groupements régionaux et autres, engendrent l'amertume et que les débats ne donnent que très peu de résultats constructifs. Cependant, la Réunion des chefs de gouvernement tenue à Ottawa en 1973 a permis de retrouver cette souplesse et cette simplicité qui étaient menacées de disparition.

Cette conférence a revêtu un caractère tout à fait spécial, car c'était la première fois que la reine, en tant que symbole et chef du Commonwealth, assistait à une réunion des chefs de gouvernement hors de la Grande-Bretagne. Sa présence a contribué à attirer l'attention du Canada et du monde entier sur cette réunion et sur son rôle personnel au sein d'un Commonwealth décentralisé.

Pour donner suite aux travaux accomplis par les chefs de gouvernement, de hauts fonctionnaires (habituellement secrétaires de cabinet ou fonctionnaires de rang égal) se rencontrent au cours de l'année succédant à celle de la conférence afin d'étudier des propositions soumises et d'organiser la prochaine réunion des chefs de gouvernement. Lors de la première réunion de ce genre, tenue à Ottawa en 1972, les délégués ont rédigé à l'intention des gouvernements un rapport sur le déroulement et l'ordre du jour des réunions des chefs de gouvernement et ont procédé à une étude préliminaire d'un nouveau sujet proposé par le premier ministre du Canada: l'étude comparative des modes de gouvernement, sujet qui a retenu l'attention des chefs de gouvernement lors des discussions qu'ils ont eues en 1973 et en 1975.

La réunion la plus récente des hauts fonctionnaires a eu lieu à Canberra (Australie) du 26 au 28 mai 1976. On y discuta de la constitution d'un Groupe d'experts du Commonwealth sur la coopération industrielle. D'accord sur l'orientation pratique que devrait avoir ce groupe, les hauts fonctionnaires estimaient que sa création pourrait contribuer à l'élaboration d'un programme d'importance pour l'ensemble de la communauté internationale. Les chefs de gouvernement renvoient fréquemment l'étude de projets à des réunions plus spécialisées du Commonwealth. Lors de leur réunion de 1975, ils ont invité un petit groupe d'experts des pays membres, présidé par Alistair McIntyre, secrétaire général de la Communauté antillaise (CARICOM), à proposer des mesures pratiques pour combler le fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres. Ce groupe a présenté son rapport provisoire intitulé «Vers un nouvel ordre économique international», à la réunion des ministres des Finances du Commonwealth qui a eu lieu à Georgetown (Guyane) en août 1975. Un deuxième rapport a été diffusé avant l'ouverture de la CNUCED — IV à Nairobi (mai 1976). Le Groupe d'experts sur la coopération industrielle a été constitué à la suite des recommandations du Groupe McIntyre. Les deux groupes illustrent l'ouverture du nouveau Commonwealth sur le monde et témoignent de son action dans des domaines intéressant toute la communauté internationale.

Au niveau ministériel, plusieurs réunions ont lieu à intervalles réguliers. Par exemple, les ministres des Finances se réunissent chaque année, juste avant la Conférence de la Banque mondiale, afin d'étudier les récents changements survenus dans l'économie internationale. En 1975, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a assisté à la réunion des ministres des Finances du Commonwealth où l'on a discuté du Nouvel ordre économique international. En outre, les ministres de la Justice, de la Santé et de l'Éducation se réunissent régulièrement, de même que d'autres ministres, lorsque les circonstances l'exigent. On peut citer à ce propos la réunion des délégués du Commonwealth à la Conférence mondiale de l'alimentation (Rome 1974) et une réunion ministérielle (Londres, mars 1975) qui ont conduit à la création de la Division de la production alimentaire et du développement rural du Secrétariat du Commonwealth. Des représentants des gouvernements membres se rencontrent aussi régulièrement pour étudier des questions d'ordre technique.

Coopération fonctionnelle au sein du Commonwealth

Les entreprises de coopération constituent un secteur de plus en plus important de l'activité du Commonwealth. L'aide économique aux pays membres les moins développés est depuis longtemps un sujet de préoccupation. Le Plan de Colombo fut le fruit d'une décision multilatérale qu'ont prise les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth après avoir étudié les problèmes politiques et économiques du sud asiatique, à la Conférence de Colombo en janvier 1950. Au fur et à mesure que ce programme d'aide prenait forme dans les premiers mois de 1950, il fut décidé d'inviter les pays de la région concernée ne faisant pas partie du Commonwealth à y participer. Cette décision fut prise pour assurer le progrès économique de tout le sud et le sud-est asiatiques. On fit un autre pas dans la voie de la coopération pratique et du développement lorsque les chefs de gouvernement ont pris la décision, à la Conférence de Singapour de 1971, d'étendre le Programme de coopération technique du Commonwealth en créant le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT), auquel tous les membres (y compris les pays en voie de développement) versent des cotisations. Celles-ci permettent de financer les activités du Programme relatives à l'aide technique, à l'expansion, aux exportations, à la formation et à l'éducation. Entre juin 1974 et juin 1975, le Fonds avait achevé, entrepris ou approuvé 700 travaux en Asie, en Afrique, dans les Antilles, le bassin de la Méditerranée et la région du Pacifique-Sud. La coopération pratiquée au sein du Commonwealth en matière d'éducation s'est traduite par la création du Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth, dans le cadre duquel ont été octroyées 2 083 bourses (dans 15 pays) de 1970 à 1975 et 1 114 subventions diverses en 1975-1976. Les chefs de gouvernement réunis à Ottawa en 1973 ont approuvé la création, au sein du Commonwealth, d'un Programme pour la jeunesse. Ce programme, qu'administre le Secrétariat de l'association, met à la disposition de la jeunesse des bourses d'études, de perfectionnement et d'entraide, ainsi qu'un centre d'information et des centres de formation régionaux (Guyane, Zambie et Inde).

La Fondation du Commonwealth a été établie à la Conférence des chefs de gouvernement de 1965 dans le but d'administrer un fonds destiné à favoriser et multiplier les échanges entre les associations professionnelles dans tout le Commonwealth. Les fonds, versés par les pays du Commonwealth et administrés par un Conseil d'adminis-

tration indépendant et un petit comité à Londres, sont distribués en vue d'encourager la représentation aux conférences, de faciliter l'échange de visites entre les personnes exerçant une profession libérale, et d'aider à organiser des conférences et des centres professionnels. La Fondation s'emploie actuellement à encourager la formation d'associations non gouvernementales dans divers secteurs professionnels. Au cours de ses onze années d'existence, la Fondation a connu beaucoup de succès. Elle a fourni un appui financier à ces associations ainsi qu'à d'autres organismes semblables; elle a contribué à la création de centres professionnels dans certaines capitales du Commonwealth et a financé des publications et des programmes de bourses à caractère professionnel. Qu'ils proviennent de pays industrialisés ou de pays en développement, les membres de diverses professions profitent, individuellement ou collectivement, des activités de la Fondation.

Aux institutions officielles du Commonwealth et à ses programmes à participation conjointe s'ajoutent enfin plus de 200 organisations non gouvernementales dont les activités sont constructives⁸.

Engagement du Canada au sein du Commonwealth

La participation du Canada aux programmes multilatéraux et aux institutions du Commonwealth s'est traduite, au cours de l'année 1975-1976, par une contribution de 9 272 458 dollars. Cette somme comprend la contribution canadienne correspondant à 40 pour cent du budget du Programme pour la jeunesse, et la somme — pouvant aller jusqu'à quatre millions de dollars — versée annuellement au FCCT pour la Fondation du Commonwealth. Le Gouvernement du Canada a doublé dès 1976 le montant de sa contribution à la Fondation du Commonwealth. (Elle représente dorénavant 32 pour cent du budget total.) En outre, le Canada consacre plus de 300 millions de dollars à l'aide bilatérale aux pays du Commonwealth, secteur où se concentre sa politique d'aide au développement.

Le Gouvernement du Canada a été l'hôte d'un certain nombre de conférences du Commonwealth: la réunion des hauts fonctionnaires et la Conférence des ministres des Télécommunications en 1972, la Conférence des chefs de gouvernement en 1973 et la réunion des ministres des Finances en 1974. En 1975, le Conseil des transports aériens du Commonwealth s'est réuni à Ottawa du 29 septembre au

⁸L'annexe G donne une liste partielle de ces organisations.

4 octobre. Une conférence non gouvernementale, la Dixième Conférence du Commonwealth sur les mines et la métallurgie a également eu lieu au Canada en 1974. En juin 1976, le Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine et le groupe spécial du Commonwealth constitué pour Habitat se sont réunis à Vancouver avant la tenue de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains. La vingt-troisième Conférence parlementaire du Commonwealth se tiendra à Ottawa en septembre et les ministres de la Justice du Commonwealth se réuniront à Winnipeg en août 1977. En 1978, les Onzièmes Jeux du Commonwealth et la quatrième réunion du Conseil du Commonwealth pour les affaires de la jeunesse se dérouleront à Edmonton tandis que Vancouver accueillera la Deuxième Conférence générale du Conseil d'administration de l'éducation du Commonwealth et le Douzième Congrès des universités du Commonwealth. Il y a également lieu de mentionner la première Conférence du Commonwealth sur le téléenseignement, tenue à Sydney (Australie) du 7 au 16 octobre 1975, ainsi que la sixième Conférence du Commonwealth sur l'éducation qui a eu lieu à la Jamaïque en 1974.

Malgré les craintes formulées à maintes reprises au sujet de la fin ou de l'effondrement imminent du Commonwealth, l'association ne cesse d'accroître son importance et son efficacité. Le nombre des États membres est passé d'à peine une demi-douzaine de pays indépendants à 36; ses programmes fonctionnels se sont multipliés à un rythme impressionnant et couvrent une grande diversité d'activités; et son orientation, d'anglocentrique qu'elle était, est devenue vraiment multilatérale: aucun État membre n'y prédomine. Un regard sur les dernières années devrait permettre de prédire la continuation et l'élargissement des activités où le Commonwealth a déjà fait ses preuves, soit la consultation et la coopération fonctionnelle. Lors de leur réunion de 1973, les chefs de gouvernement ont formulé ainsi leur ligne de conduite pour l'avenir:

«Les Chefs de gouvernement sont convaincus que l'association a démontré, une fois de plus, sa vitalité et sa souplesse. Ils entendent tirer parti, dans toute la mesure du possible, des mécanismes existants afin de mettre en application les principes de la Déclaration du Commonwealth et d'accélérer le rythme du développement économique et social parmi ses membres les moins nantis⁹.

⁹Réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth à Ottawa en 1973. Extrait du communiqué final.

Comme le soulignait le premier ministre Trudeau lors de la réunion de 1973, à Ottawa, le Commonwealth est pour nombre d'entre nous une fenêtre ouverte sur le monde. Pour les observateurs contemporains et même pour les historiens de demain, le mot Commonwealth sera définitivement associé au désir d'hommes et de femmes libres, représentant plus du quart de la population mondiale, de se rassembler afin de discuter et de se comprendre . . .»

Cet «esprit d'Ottawa» a été réaffirmé à la conférence de 1975, tenue à la Jamaïque, que le premier ministre hôte a qualifiée de «concorde de Kingston». Il se retrouve dans la façon dont on applique actuellement les décisions prises à ces deux réunions, dans les consultations politiques normales entre les divers pays membres, et dans leurs programmes pratiques d'assistance mutuelle. Comme Arnold Smith l'a déclaré devant les chefs de gouvernement réunis en 1975, le Commonwealth a changé énormément au cours des années et est devenu un instrument de plus en plus apte à résoudre les grands problèmes de la politique mondiale . . . Nous n'avons pas vieilli, nous avons grandi.

Liste des pays du Commonwealth

Nota — Le Commonwealth (ou Commonwealth des nations) se compose de la Grande-Bretagne et des pays indépendants que la Grande-Bretagne gouvernait antérieurement et qui ont choisi de s'y affilier. Les territoires dépendants comme les colonies, les protectorats et les territoires sous tutelle de la Grande-Bretagne et d'autres pays font partie du Commonwealth en ce sens qu'ils sont des territoires de pays membres, mais ils n'ont pas le titre de «membres» réservé aux seuls États souverains et indépendants. Nauru, qui a accédé à l'indépendance en janvier 1968, est un État associé au Commonwealth à titre de membre spécial qui a le droit de participer à toutes les réunions et activités fonctionnelles et peut jouir de l'assistance technique du Commonwealth, mais ne peut prendre part aux conférences des chefs d'État des pays du Commonwealth. L'épithète «britannique» ne s'applique plus au Commonwealth. (L'astérisque indique la date à laquelle le pays a acquis le statut de «dominion».)

Pays membre	Superficie (en milles carrés)	Population	Date d'adhésion	Capitale	Statut constitutionnel (monarchie ou république)	Mission canadienne accréditée (H.-C.: Haut- Commissariat (Amb.: Ambassade)
Australie	2 967 909	13 574 000	1 ^{er} jan. 1901*	Canberra	M	H.-C. — Canberra
Bahamas	5 380	205 000	10 juil. 1973	Nassau	M	H.-C. — Kingston
Bangladesh	55 126	73 746 000	18 avril 1972	Dacca	R	H.-C. — Dacca
Barbade	166	239 000	30 nov. 1966	Bridgetown	M	H.-C. — Bridgetown
Botswana	220 000	677 000	30 sept. 1966	Gaborone	R	Amb. — Prétoria
Canada	3 851 809	22 781 000	1 ^{er} juil. 1867*	Ottawa	M	
Chypre	3 572	650 000	13 mars 1961	Nicosie	R	Amb. — Tel-Aviv
Fidji	7 055	572 000	10 oct. 1970	Suva	M	H.-C. — Canberra
Gambie	4 003	523 000	18 fév. 1965	Banjul (Bathurst)	R	Amb. — Dakar
Ghana	91 843	9 810 000	6 mars 1957	Accra	R	H.-C. — Accra
Grande-Bretagne	94 215	56 102 000		Londres	M	H.-C. — Londres
Grenade	120	98 000	7 fév. 1974	Saint George's	M	H.-C. — Bridgetown
Guyane	83 000	811 000	26 mai 1966	Georgetown	R	H.-C. — Georgetown
Inde	1 262 547	600 297 000	15 août 1947	New Delhi	R	H.-C. — New Delhi
Jamaïque	4 411	2 053 000	6 août 1962	Kingston	M	H.-C. — Kingston
Kenya	224 960	13 357 000	12 déc. 1963	Nairobi	R	H.-C. — Nairobi
Lesotho	11 716	1 038 000	4 oct. 1966	Maseru	M	Amb. — Prétoria

Pays membre	Superficie (en milles carrés)	Population	Date d'adhésion	Capitale	Statut constitutionnel (monarchie ou république)	Mission canadienne accréditée (H.-C.: Haut- Commissariat (Amb.: Ambassade))
Malawi	45 411	5 042 000	6 juil. 1964	Lilongwe	R	H.-C. — Lusaka
Malaisie	128 308	11 860 000	31 août 1957	Kuala Lumpur	M	H.-C. — Kuala Lumpur
Malte	121,4	322 300	21 sept. 1964	La Valette	R	Amb. — Rome
Maurice	760	885 000	12 mars 1968	Port Louis	M	H.-C. — Dar-ès- Salaam
Nouvelle-Zélande	103 736	3 092 000	26 sept. 1907*	Wellington	M	H.-C. — Wellington
Nigeria	356 669	63 022 000	1 ^{er} oct. 1960	Lagos	R	H.-C. — Lagos
Ouganda	91 076	11 549 000	9 oct. 1962	Kampala	R	H.-C. — Nairobi
Papouasie-Nouvelle- Guinée	183 540	2 805 000	16 sept. 1975	Port Moresby	M	H.-C. — Canberra
Samoa occidentales	1 097	159 000	28 août 1970	Apia	R	H.-C. — Wellington
Seychelles	156	59 000	28 juin 1976	Victoria	R	H.-C. — Dar-ès- Salaam
Sierra Leone	27 927	2 748	27 avril 1961	Freetown	R	H.-C. — Lagos
Singapour	224,5	2 254 000	15 oct. 1965	Singapour	R	H.-C. — Singapour
Sri Lanka (Ceylan)	25 332	13 763 000	4 fév. 1948	Colombo	R	H.-C. — Colombo
Souaziland	2 000	494 000	6 sept. 1968	Mbabane	M	Amb. — Prétoria
Tanzanie	363 708	15 149 000	9 déc. 1961	Dar-ès-Salaam	R	H.-C. — Dar-ès- Salaam
Tonga	270	97 000	4 juin 1970	Nuku'Alofa	M	H.-C. — Wellington
Trinité-et-Tobago	1 980	1 013 000	31 août 1962	Port of Spain	R	H.-C. — Port of Spain
Zambie	290 600	4 870 000	24 oct. 1964	Lusaka	R	H.-C. — Lusaka
Nauru (membre spécial)	8	7 000	31 janv. 1968	Nauru	R	
Total	10 510 755,9	935 723 300				

Annexe B

États associés et territoires autonomes

<u>États associés</u>	<u>Superficie (en milles carrés)</u>	<u>Population</u>	<u>Date d'obtention du statut</u>
Antigua	108	80 000	1967
Dominique	290	76 000	1967
Saint-Christophe- Nièves-Anguilla	136	68 000	1967
Sainte-Lucie	238	110 000	1967
Saint-Vincent	150	94 000	1969
Protectorat britannique			
Brunei	2 226	155 000	1888
Territoires autonomes associés à la Nouvelle-Zélande			
Îles Cook	89	21 000	1965
Île Niue	100	5 183	1974
Total	3 337	609 183	

Annexe C

Territoires dépendants

<u>Territoire dépendant</u>	<u>de</u>	<u>Superficie (en milles carrés)</u>	<u>Population</u>
Ascension	la Grande-Bretagne	34	1 232
Bélice	la Grande-Bretagne	8 866	138 000
(Honduras britannique)			
Bermudes	la Grande-Bretagne	20.59	56 000
Dépendance Ross	la Nouvelle-Zélande	160 000	
(Antarctique)			
Gibraltar	la Grande-Bretagne	2.25	26 833
Hong-Kong	la Grande-Bretagne	398.5	3 950 802
Îles Caïmans	la Grande-Bretagne	100	10 249
Île Christmas	l'Australie	52	3 524
Îles Cocos (Keeling)	l'Australie	5.5	622
Îles Falkland et dépendances	la Grande-Bretagne	4 700	2 066
Îles Gilbert et Ellice	la Grande-Bretagne	283	53 517
Îles Norfolk	l'Australie	13.35	1 509
Îles Pitcairn	la Grande-Bretagne	1.75	100
Îles Tokelau	la Nouvelle-Zélande	3.9	1 687
Îles Vierges britanniques	la Grande-Bretagne	59	10 484
Montserrat	la Grande-Bretagne	39.5	12 300
Nouvelles-Hébrides	Condominium franco-britannique	5 700	81 000
Protectorat britannique des Îles Salomon	la Grande-Bretagne	11 500	189 000
Sainte-Hélène	la Grande-Bretagne	47	4 952
Territoire australien de l'Antarctique	l'Australie	2 333 624	
Territoire britannique de l'Antarctique	la Grande-Bretagne	env. 500 000	100
Territoire britannique de l'océan Indien	la Grande-Bretagne	21 000	110
Tristan da Cunha	la Grande-Bretagne	38	280
Turks et Caïcos	la Grande-Bretagne	166	5 675
Total		3 225 021.34	6 852 422

Annexe D

Déclaration du Commonwealth

Le Commonwealth des nations est une association volontaire d'États indépendants et souverains, responsables chacun de ses propres décisions politiques, unis dans un esprit de coopération et de consultation mutuelle pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale.

Les États membres du Commonwealth, répartis sur six continents et cinq océans, sont composés de peuples, de races, de langues et de religions différentes et connaissent tous les stades du développement économique depuis les pays défavorisés en voie de développement jusqu'aux riches nations industrialisées. Ils englobent une grande variété de cultures, de traditions et d'institutions. L'appartenance au Commonwealth est compatible avec la liberté des gouvernements des États membres d'adhérer à tout autre groupe, association ou alliance ou de demeurer non alignés.

Malgré leur diversité, tous les États membres du Commonwealth reconnaissent certains principes communs. C'est par le respect de ces principes que le Commonwealth peut exercer son influence sur la société internationale pour le plus grand bien de l'humanité.

NOUS CROYONS que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité et nous offrons notre appui aux Nations Unies et nous nous efforçons de renforcer leur action en faveur de la paix dans le monde et leurs efforts pour apaiser les tensions entre les peuples.

NOUS CROYONS à la liberté de l'individu, à l'égalité des droits pour tous les citoyens, quelles que soient leur race, leur couleur, leurs croyances religieuses ou politiques, et à leur droit inaliénable de participer au façonnement de la société dans laquelle ils vivent par des procédés politiques, libres et démocratiques. Nous nous efforçons donc de promouvoir dans chacun de nos pays les institutions représentatives et les garanties de liberté individuelle reconnues par la loi, qui constituent notre patrimoine commun.

NOUS CONSIDÉRONS les préjugés raciaux comme un mal dangereux qui menace le sain épanouissement de la race humaine.

ne, et la discrimination raciale comme une véritable plaie sociale. Chacun d'entre nous s'acharnera à faire disparaître cette plaie de sa propre nation. Aucun pays n'accordera aux régimes qui pratiquent la discrimination une aide qui, d'après lui, contribuerait directement à favoriser ou à enraciner cette politique néfaste. Nous nous opposons à toutes les formes de domination coloniale et d'oppression raciale, et nous nous engageons à respecter les principes de la dignité et de l'égalité humaines. Nous nous efforcerons donc par tous les moyens de favoriser partout l'égalité et la dignité humaines ainsi que les principes d'autodétermination et d'antiracisme.

NOUS ESTIMONS que les disparités actuelles dans la répartition des richesses entre les hommes sont trop marquées et ne doivent pas être tolérées; elles créent aussi des tensions dans le monde; nous nous proposons de les faire disparaître progressivement; nous emploierons donc nos efforts à vaincre la pauvreté, l'ignorance et la maladie, en élevant les niveaux de vie et en réalisant une société internationale plus équitable. A cette fin, nous envisageons de libéraliser le plus possible les échanges internationaux, à des conditions justes et équitables pour tous, en tenant compte des exigences particulières des pays en voie de développement, et d'encourager l'acheminement vers ces pays de ressources suffisantes, tant publiques que privées, conscients de l'importance d'agir ainsi dans un véritable esprit d'association et de créer à cette fin dans les pays en voie de développement, des conditions propices à leur croissance et à des investissements soutenus.

NOUS CROYONS que la coopération internationale est essentielle pour faire disparaître les causes des guerres, pour promouvoir la tolérance, pour combattre l'injustice et pour assurer le développement de tous les peuples du monde; nous sommes convaincus que le Commonwealth est l'une des associations les plus aptes à atteindre ce but.

Dans la poursuite de ces principes, les membres du Commonwealth croient pouvoir donner un exemple positif de l'attitude multinationale qui est essentielle à la paix et au progrès du monde moderne. L'association repose sur la consultation, la discussion et la coopération. En rejetant la contrainte comme instrument de politique, ils

reconnaissent que la sécurité de chaque État membre en cas d'agression de l'extérieur est un sujet d'inquiétude pour tous les membres. L'association offre une foule de possibilités d'échanges permanents de connaissances et d'opinions sur des questions professionnelles, culturelles, économiques, juridiques et politiques entre les États membres. Nous avons l'intention d'encourager et d'étendre ces relations car nous croyons que notre association multinationale peut accroître la compréhension entre les hommes et entre les pays, aider à éliminer la discrimination fondée sur les différences de race, de couleur ou de croyance, maintenir et raffermir la liberté individuelle, contribuer à enrichir la vie de chacun, et promouvoir fortement la cause de la paix entre les peuples.

Annexe E

Conférences du Commonwealth

Évolution des réunions des chefs de gouvernement

Conférences des colonies

1887	Londres	4 avril au 9 mai
1894	Ottawa	28 juin au 9 juillet
1897	Londres	24 juin au 31 juillet
1902	Londres	30 juin au 11 août
1907	Londres	15 avril au 14 mai

Conférences impériales

1911	Londres	23 mai au 20 juin*
1917	Londres	21 avril au 27 avril
1921	Londres	20 juin au 5 août
1923	Londres	1 ^{er} octobre au 8 novembre
1926	Londres	19 octobre au 23 novembre
1930	Londres	1 ^{er} octobre au 14 novembre
1932	Ottawa	21 juillet au 20 août
		(Conférence économique impériale)
1937	Londres	14 mai au 15 juin

Réunions des premiers ministres

1944	Londres	1 ^{er} mai au 17 mai
1946	Londres	1 ^{er} mai au 23 mai
1948	Londres	10 octobre au 22 octobre
1949	Londres	21 avril au 27 avril
1951	Londres	4 janvier au 12 janvier
1953	Londres	3 juin au 9 juin
1955	Londres	31 janvier au 8 février
1956	Londres	27 juin au 6 juillet
1957	Londres	26 juin au 5 juillet
1960	Londres	3 mai au 13 mai
1961	Londres	8 mars au 17 mars
1962	Londres	10 septembre au 19 septembre
1964	Londres	8 juillet au 15 juillet
1965	Londres	17 juin au 21 juin
1966	Lagos	11 janvier au 12 janvier
1966	Londres	6 septembre au 15 septembre
1969	Londres	7 janvier au 15 janvier

Réunions des chefs de gouvernement

1971	Singapour	14 janvier au 22 janvier
1973	Ottawa	2 août au 10 août
1975	Kingston (Jamaïque)	29 avril au 5 mai
1977	Londres	8 juin au 16 juin

*n'a pas eu lieu

Annexe F

Quelques-uns des organes de coopération et de consultation du Commonwealth

Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (biennale)
Réunion des hauts fonctionnaires (biennale)
Réunion des ministres des Finances du Commonwealth (biennale)
Réunion des ministres de la Justice du Commonwealth (biennale)
Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth (triennale)
Conférence du Commonwealth sur la médecine (triennale)
Conférence du Commonwealth sur la sylviculture (tous les cinq ans)
Conférence des administrateurs des Postes du Commonwealth (biennale)
Comité de liaison du Commonwealth en matière d'éducation
Conférence du Commonwealth sur la radiodiffusion et la télévision
(biennale)
Comité consultatif du Commonwealth pour la recherche spatiale
Comité de liaison du Commonwealth

Organisations non gouvernementales

Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth (annuelle)
Conférence des magistrats du Commonwealth (biennale)
Conférence quinquennale de l'Union de la presse du Commonwealth
Conférence du Commonwealth sur l'ingénierie (quadriennale)
Conférence quinquennale des universités du Commonwealth

Quelques-unes des institutions subventionnées par les gouvernements (etc.)

Secrétariat du Commonwealth
Conseil consultatif du Commonwealth pour la recherche aéronautique
Bureaux de l'agriculture du Commonwealth
Conseil des transports aériens du Commonwealth
Programme du Commonwealth pour la promotion du livre
Organisation des sciences de la défense du Commonwealth
Institut de sylviculture du Commonwealth
Fondation du Commonwealth
Institut du Commonwealth
Service juridique consultatif du Commonwealth
Comité du Commonwealth sur le traitement des minéraux
Comité des ressources minérales et de géologie du Commonwealth
Programme spécial du Commonwealth pour l'aide à l'éducation des
Africains de Rhodésie
Fonds canadien pour la formation des réfugiés rhodésiens
Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth
Comité scientifique du Commonwealth
Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
Conseil des télécommunications du Canada
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth
Programme du Commonwealth pour la jeunesse

Annexe H

Organismes auxquels le Canada verse des fonds

1) Secrétariat du Commonwealth

La contribution de tous les membres de l'association est fixée d'après le barème des quotes-parts des Nations Unies. La Grande-Bretagne verse la quote-part la plus élevée qui est de 30 pour cent alors que 14 membres fournissent la quote-part la moins élevée qui est de 0.75 pour cent. Pour 1975-1976, la quote-part du Canada est de 20.45 pour cent c'est-à-dire de 331 807 £ sur un budget de 1 622 735 £. (Crédits des Affaires extérieures)

2) Fonds du Commonwealth pour la coopération technique

Tous les pays membres du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Le Canada a convenu de verser pendant trois ans, à partir de 1973, et jusqu'à concurrence de 3 millions de dollars par année un montant égal à 200 pour cent des contributions que les membres moins développés se sont engagés à donner. Ce plafond a été dépassé en 1974-1975, et une révision en hausse allant jusqu'à 4 millions a été annoncée à la réunion des chefs de gouvernement en 1975.

Au cours de 1975-1976, le Canada a contribué pour 4 millions de dollars du budget de 5.5 millions de livres. Cette contribution représente 35 pour cent du budget de 1975-1976. (Crédits de l'ACDI)

3) Fondation du Commonwealth

Trente-quatre pays du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Au cours de 1975-1976, le Canada a versé 66 375 £ qui représentent 14.75 pour cent du budget total de 450 000 £. Pour les années financières allant de 1976 à 1979, le Canada a convenu de verser 216 000 £, ce qui représente 32 pour cent du budget de la Fondation qui s'élève à 700 000 £. (Crédits des Affaires extérieures)

4) Programme du Commonwealth pour la jeunesse

Vingt-sept pays du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Le Canada a convenu de financer de 30 à 40 pour cent du programme pendant les années financières allant de 1973 à 1976. Nous proposons que la contribution du Canada pendant la période de trois années en cours soit de 360 000 £, ce qui représente 33.3 pour cent du total des dépenses au titre du programme évaluées à 1 081 466 £ ou 30 pour cent du budget établi de 1 200 000 £. (Crédits des Affaires extérieures)

5) Institut du Commonwealth

Les contributions à l'Institut sont volontaires. Au cours de l'année financière 1975-1976, le Canada a versé 1 800 £ pour l'entretien de l'exposition canadienne à l'Institut et 26 000 £ au titre du *Teacher Attachment Program* (parrainé par l'Institut). (Crédits des Affaires extérieures)

- 6) Programme des bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth
Des bourses sont accordées, à titre gracieux, par 15 pays du Commonwealth. Le Canada versera, pour l'année financière 1975-1976, 2,2 millions de dollars (ce qui représente 281 bourses sur un total de 1 114). (Crédits de l'ACDI)
- 7) Programme spécial du Commonwealth pour l'aide à l'éducation des Africains en Rhodésie
Les contributions au programme sont volontaires. Pour l'année financière 1975-1976, le Canada versera une contribution de 75 000 dollars. (Crédits de l'ACDI)
- 8) Bureau de l'agriculture du Commonwealth
Pour l'année financière 1975-1976, le Canada a convenu de verser 316 400 £, ce qui représente 20 pour cent d'un budget total de 1 582 000 £. Vingt-sept pays du Commonwealth versent des contributions volontaires. (Crédits du ministère de l'Agriculture)
- 9) Service juridique consultatif du Commonwealth
Les contributions sont volontaires. Le Canada versera 3 196 £ au bénéfice de ce service pour l'année financière 1975-1976. (Crédits de l'ACDI)
- 10) Institut de sylviculture du Commonwealth
Les contributions sont volontaires. Le Canada a convenu de verser 8 000 \$ à l'Institut au cours de la période 1974-1979. (Crédits du ministère de l'Environnement)
- 11) Comité scientifique du Commonwealth
Vingt-deux pays du Commonwealth y versent des contributions volontaires. Le Canada versera 12 647 £ pour l'année financière 1975-1976, ce qui représente 17,8 pour cent d'un budget total de 72 140 £. (Crédits du Département d'État chargé des Sciences et de la Technologie)
- 12) Conseil des transports aériens du Commonwealth
En 1975-1976, le Canada a versé 12 545 £ au conseil, ce qui représente 20,46 pour cent d'un budget total de 61 314 £. La quote-part des membres est déterminée selon le barème appliqué aux contributions versées au Secrétariat du Commonwealth. Trente-deux membres du Commonwealth y contribuent. (Crédits des Affaires extérieures)
- 13) Comité consultatif du Commonwealth pour la recherche spatiale
Pour l'année financière 1975-1976, le Canada versera 2 000 £, à ce comité, ce qui représente 26 pour cent d'un budget total de 7 700 £. Huit pays du Commonwealth y contribuent. (Crédits du Conseil national de recherches)
- 14) The Royal Life Saving Fund
Le Canada versera 500 £ à ce fonds au cours de l'année financière 1975-1976. (Crédits de Santé nationale et Bien-être social Canada)

Annexe G

Quelques associations et organisations non gouvernementales

Association des architectes du Commonwealth
Association du Commonwealth pour les études littéraires et linguistiques
Association des étudiants du Commonwealth
Association des universités du Commonwealth
Association des musées du Commonwealth
Association des planificateurs responsables de la planification
du Commonwealth
Association du Commonwealth pour l'arpentage et la gestion des terres
Société d'aide aux sourds du Commonwealth
Conseil d'administration de l'éducation du Commonwealth
Conférence du Commonwealth sur l'ingénierie
Fédération des infirmières du Commonwealth
Bureau des géographes du Commonwealth
Bureau juridique du Commonwealth
Association des bibliothécaires du Commonwealth
Association des magistrats du Commonwealth
Association médicale du Commonwealth
Association parlementaire du Commonwealth
Association des pharmaciens du Commonwealth
Union de la presse du Commonwealth
Association des vétérinaires du Commonwealth
Conseil des institutions minières et métallurgiques du Commonwealth
Union anglophone du Commonwealth
Fédération des chambres de commerce du Commonwealth
Royal Commonwealth Society
Royal Overseas League

15) Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

Au cours de l'année financière 1976-1977, le Canada versera 404 984 £, soit 9.77 pour cent d'un budget total de 4 145 128 £. Les contributions sont évaluées selon le nombre de sépultures qu'un membre possède. (Crédits du Ministère des anciens combattants)

Nota — Pour l'année financière 1975-1976, le Gouvernement canadien, par le biais des Affaires extérieures ou d'autres ministères, a versé environ 9 272 458 \$ aux organismes susmentionnés. (Les contributions — de plus de 300 millions de dollars — versées au titre de l'aide bilatérale à des pays du Commonwealth au cours de l'année financière 1974-1975, ainsi que les fonds accordés aux Banques africaine et asiatique de développement et à la Banque de développement des Caraïbes, ne sont pas compris dans ce montant.)



60984 81800

NOTES

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01007170 5



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

